

Adresse visée par la demande : _____

PROCÉDURE POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Veuillez suivre chacune des sept (7) étapes du présent formulaire;
- Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape six (6);
- Le service d'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera prêt ou pour toute information;
- Un délai maximal de trente (30) jours est prévu pour l'émission du permis lorsque la **demande est complète**

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. Le fonctionnaire affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non conforme.

Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète, ni une autorisation d'abattre un arbre

1 - IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet	
Adresse complète	
Lieu des travaux	
No. téléphone	() - () -
Adresse courriel	

2 – IDENTIFICATION DU RESPONSABLE DES TRAVAUX

Nom	
Adresse complète	
No. téléphone	() - () -

3 – DÉTAILS DE LA RÉGLEMENTATION

Dans le périmètre urbain, l'abattage de tout arbre dont le diamètre est supérieur à 15 cm, mesuré à 1 mètre du niveau du sol, peut être autorisé dans les seuls cas suivants :

- L'arbre est mort, est endommagé au point d'entraîner sa perte ou est atteint d'une maladie incurable.
- L'arbre constitue un danger pour la sécurité des personnes
- L'arbre occasionne des dommages à la propriété privée ou publique.
- L'arbre constitue une nuisance pour la croissance des arbres voisins.
- La coupe de l'arbre est nécessaire pour permettre l'exécution d'un projet de construction conforme à la réglementation municipale.

Tout arbre abattu doit, dans un délai maximal de six mois suivant sa coupe, être remplacé par un arbre planté dans la même cour. L'arbre doit avoir une hauteur minimale de 2 mètres lors de la plantation.

4 – DÉTAILS DE L'ABATTAGE

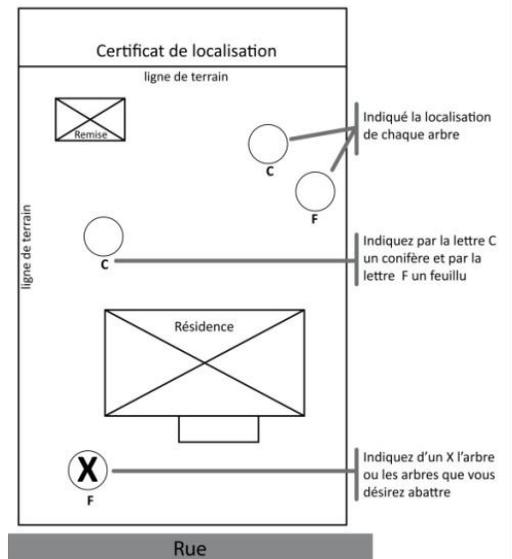
Veillez inscrire toutes les informations et les raisons pour lesquelles vous désirez effectuer un abattage d'arbre sur votre propriété. **Veillez fournir une photo de l'arbre ou des arbre(s) à abattre**

Nombre d'arbre(s) à abattre :		Localisation de l'arbre ou des arbres	Cour avant <input type="checkbox"/> Cour arrière <input type="checkbox"/> Cour latérale <input type="checkbox"/>
Raison de l'abattage d'arbre(s)	Arbre malade <input type="checkbox"/>	Veillez spécifier la maladie, la nuisance ou les autres raisons :	
	Arbre mort <input type="checkbox"/>		
	Arbre dangereux <input type="checkbox"/>		
	Arbre nuisible <input type="checkbox"/>		
	Construction <input type="checkbox"/>		
Essence(s) d'arbre(s)			
Date prévue de l'abattage			

5 – LOCALISATION DE L'ARBRE OU DES ARBRES

Inscrivez sur une copie de votre certificat de localisation, les informations suivantes afin de bien décrire la localisation des arbres existants sur votre propriété et celui ou ceux que vous désirez abattre.

***Seuls les arbres ayant un diamètre de 15 cm mesuré à 1 mètre du sol



6 – DOCUMENTS OBLIGATOIRES

<input type="checkbox"/> Copie de l'acte notarié si récemment propriétaire ou une procuration (autorisation) du propriétaire actuel si vous n'êtes pas propriétaire	Réservé à la réception
<input type="checkbox"/> Un plan montrant la localisation à l'étape cinq (5)	
<input type="checkbox"/> Les photos exigées à l'étape quatre (4) Vous pouvez aussi nous transférer les photos via courriel à : sec.urbanisme@coaticook.ca	

7 – SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature _____ Date _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis.